

Les clés pour devenir Arbitre

Vendredi 6 juin 2025
de 13h15 à 17h15

eurojuris.fr

Animé par :

Jean DU PARC

Ancien Bâtonnier, avocat honoraire,
Enseignant vacataire aux Universités de
Dijon et Montpellier, Président
d'honneur d'Eurojuris France, Arbitre

Horaires :

13h15 / 17h15
Soit 4 heures de formation

Lieu :

Eurojuris - Wojo
82 avenue du Maine
75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Arbitrage
Modes alternatifs de règlement des
litiges

Public visé

Avocats

Pré-requis

Cette formation est réservée
uniquement aux membres
d'Eurojuris France

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les actions de
formation. Cette formation peut donc
être prise en charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France :
11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas
agrément de l'Etat.

Validité du programme du 28 avril au 30 juin
2025- Version 1

Programme du séminaire

Objectifs : Au terme de cette formation le participant saura s'il peut devenir arbitre. Il connaîtra les bases de l'arbitrage et pourra être inscrit comme arbitre pour faire des arbitrages en ligne via madecision.com.

Programme pédagogique de la journée :

- L'arbitrage versus justice étatique et modes amiables/alternatifs de règlement des litiges
- L'arbitrage et le droit des contrats
- L'arbitrage et l'ordre public, procédural...mais pas que
- L'arbitrage, source d'économie (oui, mais pas à n'importe quel « prix »), source d'efficacité

Les clés pour devenir Arbitre

Vendredi 6 juin 2025
de 13h15 à 17h15

eurojuris.fr

Animé par :

Jean DU PARC

Ancien Bâtonnier, avocat honoraire,
Enseignant vacataire aux Universités de
Dijon et Montpellier, Président
d'honneur d'Eurojuris France, Arbitre

Horaires :

13h15 / 17h15
Soit 4 heures de formation

Lieu :

Eurojuris - Wojo
82 avenue du Maine
75014 PARIS

Spécialités / compétences :

Arbitrage
Modes alternatifs de règlement des
litiges

Public visé

Avocats

Pré-requis

Cette formation est réservée
uniquement aux membres
d'Eurojuris France

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les actions de
formation. Cette formation peut donc
être prise en charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France :
11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas
agrément de l'Etat.

Validité du programme du 28 avril au 30 juin
2025- Version 1

Déroulé horaire de la journée :

- 12h – 13h : Déjeuner
- 13h15 – 13h30 : Introduction
- 13h30 – 14h30 : L'arbitrage versus justice étatique et modes amiables/alternatifs de règlement des litiges
- 14h30 – 15h30 : L'arbitrage et le droit des contrats
- 15h30 – 16h30 : L'arbitrage et l'ordre public, procédural
- 16h30 – 17h : L'arbitrage source d'économie et d'efficacité
- 17h-17h15 : Evaluation formative avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants

Méthode pédagogique utilisée et documents de fin de formation :

Cette formation utilisera une méthode de formation démonstrative, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants et des mises en situation. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera adressé au participant ainsi qu'une attestation de présence.

Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris en présentiel : 120 € TTC, soit 100€ H.T.

Nom : Prénom :

Cabinet - Société: Profession :

N° INSEE :

- Je participerai au déjeuner qui se déroulera de 12h à 13h (coût inclus dans le tarif d'inscription)

Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine – 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>.

Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement.

Il est possible de s'inscrire en présentiel à une formation jusqu'à 48h avant la formation, sauf dérogation expresse, dans la limite des places disponibles. Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 2 jours avant le séminaire sont acceptées.